

CONCOURS FORTNITE ZURI TATTOO

RÈGLEMENT OFFICIEL

#ZuriTattooContest

- **AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT OU UN PAIEMENT DE TOUTE SORTE N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER.**
- **NON VALIDE AU BRÉSIL, EN ITALIE ET LÀ OÙ INTERDIT, TAXÉ OU LIMITÉ PAR LA LOI OU LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE INTERNATIONALE (INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LA CORÉE DU NORD, LES RÉGIONS DE CRIMÉE, DU DONETSK ET DE LUHANSK, L'IRAN, L'IRAK, LA RUSSIE, LA SOMALIE, LE SOUDAN, LA SYRIE ET LA TURQUIE), OU LÀ OÙ DES EXIGENCES D'INSCRIPTION, DE DÉCLARATION OU DE PRÉAVIS EXISTENT (ENSEMBLE LES « JURIDICTIONS EXCLUES »).**

Veillez lire ces règles avant de participer au concours (le « Concours »). En vous inscrivant et en participant au concours, vous (ou, si vous êtes mineur/en dessous de l'âge de la majorité dans votre lieu de résidence, votre parent ou tuteur légal en votre nom) acceptez de respecter ce règlement officiel et indiquez que vous répondez à toutes les exigences d'admissibilité établies ci-dessous.

Il est possible de participer à ce concours depuis n'importe quelle juridiction sauf là où la loi ou les présentes l'interdisent (les « Juridictions admissibles ») et les participations provenant de juridictions interdites ne sont pas admissibles.

1. Comment participer. Au cours de la période du concours (définie ci-dessous), proposez un design original de tatouage Zuri (le « Design ») et publiez-le avec le hashtag #ZuriTattooContest en suivant l'une des méthodes suivantes :

- (i) **Via Twitter :** Connectez-vous à votre compte Twitter et suivez les liens et instructions pour vous abonner à la page du sponsor (tel que défini ci-dessous) sur Twitter, disponible à l'adresse **@FortniteGame** (la « Page Twitter du Sponsor ») avec le hashtag #ZuriTattooContest. Vous devez être un titulaire actif d'un compte Twitter non privé et être abonné à la page Twitter du sponsor pour être admissible au concours via Twitter (c.-à-d. que vous devez vous assurer que vos tweets sont définis comme « publics » et non « privés »). Vous devez posséder un compte Twitter pour participer en utilisant cette méthode. Si vous ne possédez pas de compte Twitter, vous pouvez en créer un sur www.twitter.com. Les comptes Twitter sont gratuits. Les participants peuvent repasser leur compte en « privé » et arrêter de suivre la page Twitter du sponsor à tout moment une fois la période du concours terminée.
- (ii) **Via Instagram :** Ouvrez l'application Instagram sur votre dispositif mobile et suivez les liens et instructions pour vous abonner à **@fortnite** (la « Page Instagram du sponsor »). Publiez le Design avec le hashtag #ZuriTattooContest. Vous devez vérifier que l'option « Compte privé » dans les paramètres de votre compte Instagram n'est pas cochée. Vous devez posséder l'application Instagram et un compte pour participer en utilisant cette méthode. Si vous n'avez pas l'application Instagram, vous pouvez la télécharger dans le magasin d'applications de votre dispositif. L'application Instagram est gratuite. Les participants peuvent repasser

leur compte en « privé » et arrêter de suivre la page Instagram du sponsor à tout moment une fois la période du concours terminée.

Si vous choisissez de participer avec votre dispositif mobile, des frais de données standard peuvent s'appliquer. Consultez le plan tarifaire de votre opérateur pour plus de détails. Vous acceptez d'encourir toute charge demandée par votre opérateur sans fil. Vous devez également vérifier les fonctionnalités de votre dispositif pour ses capacités et consulter le manuel du dispositif pour les instructions spécifiques d'utilisation.

2. Participations. Toutes les informations relatives à la participation et les Designs sont collectivement appelées « Soumissions », ou individuellement « Soumission ». Les participations doivent respecter les directives et restrictions indiquées ci-dessous.

En participant, chaque participant garantit et affirme les éléments suivants relativement à sa soumission : (a) le participant est le seul et unique propriétaire de la soumission et le participant dispose de tous les droits, pouvoirs et autorités appropriés pour concéder au sponsor toutes les licences liées à la soumission, comme défini dans les présentes ; et (b) la soumission ne viole aucun droit de toute tierce partie.

Comme condition d'inscription, chaque participant (et, dans le cas d'un mineur éligible, l'un des parents ou le tuteur légal) attribue par les présentes au sponsor une licence non exclusive, perpétuelle (ou pour toute la durée de protection des droits là où la perpétuité n'est pas applicable), irrévocable, mondiale, transférable, sous-licenciable et libre de redevances, pour utiliser, modifier, reproduire, préparer des œuvres dérivées, distribuer, exécuter et afficher la soumission via n'importe quel média ou technologie dans le monde, connue actuellement ou développée ultérieurement (sauf pour les participants colombiens, grecs et espagnols, sur tout support ou à travers toute technologie connus au moment où ces droits ont été octroyés), mais uniquement en lien avec la publicité du concours. **LES PARTICIPANTS NE SERONT PAS SPÉCIFIQUEMENT PAYÉS AU TITRE DE LEURS SOUMISSIONS** ou de l'octroi au sponsor de l'un quelconque de ces droits. Même si le sponsor cherchera à publier la participation sous la forme envoyée par le participant, chaque participant (et, dans le cas d'un mineur éligible, l'un de ses parents ou son tuteur légal) convient du fait qu'en raison de limitations techniques et de normes internes, la forme originale des participations puisse être modifiée et que le sponsor se réserve le droit de modifier la participation à sa seule discrétion, y compris en y apposant son logo ou d'autres marques. Le sponsor est susceptible de publier des participations dans n'importe quel ordre ou selon n'importe quelle séquence, avec ou sans commentaire, et de sélectionner une image à utiliser comme vignette à sa seule discrétion.

Limite d'une (1) soumission par personne par méthode de participation. Les participants ne sont pas autorisés à soumettre une soumission plus d'une fois au cours de la période du concours. Une double participation par une même personne sera passible de disqualification. Toutes les conditions générales de Twitter.com et Instagram.com et/ou tout site Web du concours s'appliquent. Plusieurs participants ne peuvent pas partager le même compte Twitter ou Instagram. Toute tentative par un participant d'obtenir plus que le nombre de participations établi en utilisant plusieurs/différents comptes Twitter ou Instagram, identités, inscriptions et connexions, ou toute autre méthode, annulera les participations du participant, qui pourra être disqualifié. L'utilisation de tout système automatisé pour participer est interdite et entraînera une disqualification. Dans le cas d'un litige concernant un compte Twitter ou Instagram, le titulaire du compte autorisé de l'adresse e-mail utilisée pour s'inscrire sur la plateforme ou pour le compte sera considéré comme le participant. Le « titulaire du compte autorisé » est la personne physique détenant une adresse e-mail auprès d'un fournisseur d'accès Internet, fournisseur de service en ligne ou autre organisation responsable de l'attribution des adresses e-mail pour le domaine associé avec l'adresse

soumise. Il peut être demandé à chaque gagnant potentiel de montrer une preuve qu'il est le titulaire de compte autorisé.

3. Clause de non-responsabilité. Le sponsor ne sera pas responsable de (a) toute transmission ou participation en retard, perdue, mal acheminée, tronquée ou déformée, imprécise, incomplète ou endommagée, si elle n'a pas été causée par une négligence grave ou une faute délibérée du sponsor ; (b) tout dysfonctionnement ou défaillance de téléphone, électronique, de matériel, logiciel, réseau, Internet ou autre liés aux ordinateurs ou aux communications, s'ils ne sont pas causés directement par une négligence grave ou une faute délibérée du sponsor ; (c) toute interruption du concours, blessure, perte ou dommage causés par des événements échappant au contrôle du sponsor ; ou (d) toute erreur d'impression ou de typographie sur les matériaux associés au concours.

Il n'y aura pas d'accusé de réception ou de retour des participations. Le sponsor n'est pas responsable des participations en retard, perdues, illisibles, volées, incomplètes, invalides, incompréhensibles, en port dû, mal acheminées, techniquement corrompues ou tronquées, qui seront disqualifiées, ni des problèmes de toute sorte, qu'ils soient d'origine mécanique, humaine ou électronique. La preuve de la soumission ne sera pas considérée comme une preuve de réception par le sponsor. En participant au concours, les participants acceptent pleinement et sans conditions de se conformer à ces règles et aux décisions des juges, qui seront contraignantes et définitives quant aux questions relatives au présent concours. Les participants doivent respecter les lois, décrets, réglementations et directives applicables de leur juridiction éligible, et le sponsor n'est pas tenu de changer ou modifier toute disposition de ce règlement officiel ou de prendre d'autres mesures du fait de ces lois, décrets, réglementations ou directives de toute juridiction éligible, sauf disposition contraire indiquée dans ce règlement officiel.

4. Dates de début et de fin de la participation au concours. Le concours commence le 15 mai 2022, à 20 h 00 heure de l'Est (« EST ») et se termine le 22 mai 2022, à 23 h 59 EST (la « Période du Défi »).

5. Admissibilité. La participation est ouverte uniquement aux résidents légaux (c.-à-d. aux participants ayant une domiciliation dans) des juridictions éligibles, âgés d'au moins treize (13) ans, sous réserve que si un participant est mineur ou n'a pas atteint l'âge de la majorité légale telle que définie dans son pays de résidence, ledit participant ait l'autorisation de l'un de ses parents ou de son tuteur légal pour participer au concours. Nul dans les juridictions exclues.

Les employés, agents et directeurs de Epic Games, Inc (le « Sponsor ») et ses société mère, succursales, filiales, partenaires, agences de publicité et de promotion, fabricants ou distributeurs de matériel promotionnel, fournisseurs de contenu, producteurs ou distributeurs de contenu, et leur famille proche (parents, enfants, frères et sœurs, conjoint, oncles, tantes, neveux, nièces, grands-parents et belle-famille, peu importe leur lieu de résidence) ou les membres du même foyer (avec ou sans lien de parenté) de ces employés, agents et directeurs ne sont pas admissibles à ce concours. Vous n'êtes pas autorisé(e) à participer au concours si vous ne résidez pas dans l'une des juridictions éligibles. Toutes les lois et réglementations applicables aux niveaux fédéral, de l'État, de la province et local s'appliquent.

6. Directives de soumission et restrictions liées au contenu. En participant au concours, chaque participant accepte que sa soumission respecte les directives de soumission et restrictions liées au contenu telles que définies ci-dessous (collectivement les « Directives et restrictions ») et que le sponsor, à sa seule discrétion, peut supprimer toute soumission et disqualifier un participant du concours s'il estime, à sa seule discrétion, que la soumission du participant ne respecte pas les directives et restrictions.

Directives de soumission :

- La soumission doit inclure le hashtag #ZuriTattooContest dans le titre et être directement accessible par le sponsor.
- La soumission doit être partagée sur Instagram et/ou Twitter.
- La soumission doit être partagée en format .jpg ou .png.
- La soumission ne doit pas nécessiter de logiciel supplémentaire pour l'exécuter.

Restrictions liées au contenu :

- La soumission ne doit contenir aucun matériel violent ou enfreignant les droits de toute autre partie, y compris mais sans s'y limiter, les droits d'auteurs, les marques déposées, la confidentialité, la publicité ou tout autre droit de propriété intellectuelle.
- La soumission doit inclure uniquement du contenu original, réalisé/créé par la personne la soumettant. Les participants ne peuvent ni copier ni plagier de quelque manière que ce soit les participations provenant d'une source quelconque (incluant mais sans s'y limiter, l'art conceptuel), et les participations ne peuvent inclure d'œuvres ou de contenus tiers protégés par le droit d'auteur sans l'autorisation du détenteur des droits d'auteur.
- La soumission ne doit pas dénigrer le sponsor ou toute autre personne ou partie.
- La soumission ne doit contenir aucun matériel inapproprié, indécent, obscène, haineux, délictuel, diffamatoire ou calomnieux.
- La soumission ne doit contenir aucun matériel promouvant l'intolérance, le racisme, la haine ou la violence envers tout groupe ou individu ou promouvant la discrimination selon la race, le genre, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge.
- La soumission ne doit contenir aucun matériel illégal, en violation des ou contraire aux lois ou réglementations de la juridiction éligible ou de toute juridiction où a été créée ou soumise la soumission.
- La soumission doit être en accord avec l'image et les valeurs du sponsor et conforme à et respecter l'objet de ce concours.

Chaque participant accepte que d'autres participants peuvent avoir utilisé des idées et/ou des concepts dans leur soumission qui peuvent être similaires aux idées et concepts inclus dans leur propre soumission. Chaque participant comprend et accepte qu'il/elle ne peut présenter aucune réclamation contre un autre participant ou le sponsor découlant d'une telle similarité, ou ne peut bénéficier d'aucune compensation en raison d'une telle similarité.

Les décisions du sponsor sont définitives et contraignantes quant à toutes les questions relatives au concours, y compris mais sans s'y limiter, l'interprétation et l'application de ce règlement officiel. En participant au concours, les participants acceptent pleinement et sans conditions de se conformer à ce règlement officiel et aux décisions des juges, qui seront contraignants et définitifs quant aux questions relatives au présent concours. De plus, comme demandé par le sponsor, les participants doivent signer et renvoyer le formulaire d'acceptation du prix et d'exonération (défini ci-après) afin de mettre en place l'attribution des droits en faveur du sponsor concernant la participation du participant, en vertu des conditions indiquées dans ce règlement officiel, si nécessaire. Le sponsor peut exiger une vérification plus approfondie des participations selon une procédure exclusivement déterminée par ce dernier, à sa seule discrétion.

En participant, les participants (et, dans le cas d'un mineur éligible, l'un de ses parents ou son tuteur légal) garantissent que leur participation n'enfreint aucun droit de tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires des parties tierces concernées pour la soumettre. Par les présentes, chaque participant (et, dans le cas d'un mineur éligible, l'un des parents ou le tuteur légal) accepte d'indemniser le sponsor de toute réclamation émanant d'une tierce partie pour toute utilisation par le sponsor de la

participation du participant. Bien que le sponsor n'examine pas les participations au regard de potentielles violations de droits d'auteur, si, à sa seule discrétion, il estime que la participation d'un participant constitue ou pourrait constituer une violation de droits d'auteur, ladite participation sera déclarée non recevable.

7. Jury/Critères d'évaluation. toutes les participations seront présélectionnées afin d'assurer leur conformité aux directives de participation ainsi qu'aux normes et pratiques générales du sponsor avant toute délibération (les « Participations recevables »). Le 8 juin 2022 ou à une date proche, un panel de juges qualifiés sélectionnera un (1) gagnant potentiel (défini ci-dessous) parmi les participations admissibles recueillies pendant la durée du concours en fonction des critères suivants, chacun ayant la même pondération (les « critères d'évaluation ») :

- Créativité (de 1 à 5 points)
- Facteur d'amusement (de 1 à 5 points)
- Qualité visuelle globale (de 1 à 5 points)

En cas d'égalité, les participations ex æquo seront renotées avec un coefficient double attribué au facteur « qualité visuelle globale ».

Le titulaire de la Soumission recevable ayant obtenu le score le plus élevé pour la durée du concours sera considéré comme le gagnant potentiel. Les scores obtenus lors des délibérations ne seront pas révélés.

8. Prix. Une fois les conditions d'admissibilité remplies en vertu du présent règlement officiel, un (1) participant verra sa participation qualifiée transformée en ajout cosmétique à la tenue cosmétique de Zuri dans le jeu (la « Tenue de Zuri ») (le « Participant gagnant »). En outre, le gagnant potentiel recevra une (1) tenue Zuri et un prix en espèces d'une valeur de deux mille cinq cents dollars des États-Unis (2 500,00 USD).

La valeur au détail approximative de la tenue de Zuri est de 9,60 \$/9,11 €. Conversion en euros fournie à titre informatif uniquement, d'après les taux de change du 10 mai 2022. Le prix de la tenue de Zuri sera attribué directement dans le compte Epic du participant gagnant. Le prix en espèces sera attribué via Hyperwallet.

Les prix ne sont pas transférables. Aucun remplacement ou échange (y compris pour des espèces) de prix ne sera autorisé, sauf si le sponsor se réserve le droit de remplacer un prix par un autre prix d'une valeur égale ou supérieure. Si le participant gagnant avait déjà acheté ou reçu la tenue de Zuri, il ne recevra pas le prix correspondant à la tenue de Zuri. Tous les prix sont fournis « TELS QUELS » et SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, explicite ou implicite (y compris mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier).

LA REMISE DE PRIX AU GAGNANT POTENTIEL EST SOUMISE À L'EXIGENCE EXPRESSE QU'IL AIT PRÉSENTÉ AU SPONSOR TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS PAR CE DERNIER, AFIN DE RESPECTER TOUTES LES LOIS OU RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES, D'ÉTAT, DE PROVINCE OU LOCALES OU D'AUTRES LOIS OU RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AUX DÉCLARATIONS FISCALES DES ÉTATS-UNIS ET DE LEUR JURIDICTION RESPECTIVE. TOUS LES PRIX SONT NETS DE TOUTE TAXE QUE LE SPONSOR EST LÉGALEMENT TENU DE RETENIR. DANS LA MESURE PRÉVUE PAR LA LOI, TOUTES LES TAXES IMPOSÉES SUR LES PRIX SONT À LA CHARGE EXCLUSIVE DU PARTICIPANT GAGNANT. Le refus d'un participant

de soumettre ces documents ou de remplir les formulaires ou obligations demandés résultera en la perte du prix par le PARTICIPANT GAGNANT, qui sera alors non réclamé.

Limite d'un (1) prix par personne ou foyer. La différence entre la valeur réelle et la valeur approximative du prix ne sera pas attribuée.

9. Notification. Le participant gagnant potentiel sera informé sous sept (7) jours ouvrés après la fin de la durée du concours, ou à tout autre moment raisonnablement requis par le sponsor pour ladite notification, par un moyen adapté, tel que décrit ci-après, et peut avoir à signer et renvoyer, lorsque cela est légal, un formulaire d'acceptation du prix et d'exonération (« Acceptation du prix et exonération ») dans les délais indiqués ci-dessous. Si un participant gagnant potentiel est un mineur dans sa juridiction de résidence, le formulaire d'acceptation du prix et d'exonération doit être signé par son parent ou son tuteur légal.

POUR LES PERSONNES RÉSIDANT EN ARGENTINE, EN BELGIQUE, AU CHILI, EN FRANCE ET EN GRÈCE UNIQUEMENT : Chaque participant gagnant potentiel recevra un formulaire d'autorisation de publicité afin d'obtenir son libre consentement d'utiliser son nom complet, son image, sa ville de résidence et sa soumission à des fins promotionnelles et sans rémunération supplémentaire. Dans tous les cas, le refus du consentement n'empêchera pas le gagnant potentiel de recevoir son prix.

- Si un participant Twitter est un participant gagnant potentiel, il/elle sera informé(e) par un retweet ou une réponse à sa participation de participant gagnant potentiel et/ou un message direct sur Twitter (remarque : afin de recevoir ce message direct, le participant gagnant potentiel doit (a) suivre la page Twitter du sponsor et (b) décocher ses paramètres de confidentialité de Tweet).
- Si un participant Instagram est un participant gagnant potentiel, il/elle sera informé(e) par un message direct et/ou par la publication d'un commentaire par le sponsor sous sa participation de participant gagnant potentiel sur son compte Instagram.

Le gagnant potentiel disposera de soixante-douze (72) heures à compter de la date d'envoi de la notification officielle du sponsor pour répondre et fournir les renseignements ou le matériel demandé par le sponsor, y compris le formulaire d'acceptation du prix et d'exonération aux fins de vérification de son admissibilité. La date de réception par le sponsor sera déterminante quant au respect des délais fixés par un participant gagnant potentiel conformément à la présente section. L'absence de réponse par ledit participant dans les délais à toute notification entraînera la disqualification du participant en tant que gagnant potentiel. Ledit participant ne pourra par conséquent pas remporter un prix dans le cadre du concours. Dans de telles circonstances, le sponsor sera susceptible de sélectionner le participant ayant obtenu la deuxième note la plus élevée parmi les soumissions recevables restantes, qui deviendra le nouveau gagnant potentiel.

Sans limiter ce qui précède, un autre gagnant potentiel sera susceptible d'être sélectionné parmi les participations admissibles restantes ayant obtenu le plus haut score si un gagnant potentiel : (a) n'est pas joignable ; (b) n'obtient pas toutes les signatures exigées sur le formulaire d'acceptation du prix et d'exonération et ne renvoie pas le document dans les délais prescrits, conformément au présent règlement officiel ; ou (c) ne peut pas ou refuse d'accepter ou de recevoir le prix pour une raison quelconque.

Un participant gagnant potentiel ne sera considéré comme participant gagnant que lorsque le sponsor aura finalisé le processus de vérification conformément aux présentes règles officielles.

Le sponsor est susceptible de retenir à la source les paiements d'impôts au nom des gagnants, à sa discrétion raisonnable, en suivant les taux de retenue à la source applicables, ou si la loi ou un traité l'y oblige. Cependant, la responsabilité de tout impôt dû en rapport avec tout prix attribué que les gagnants reçoivent du sponsor dans le cadre de leur participation au concours incombe aux gagnants. Tous les

gagnants doivent fournir au sponsor (y) leurs informations bancaires, à la demande de celui-ci, et (z) un formulaire fiscal W-9, W-8BEN ou W-8BENE dûment rempli, incluant si nécessaire leur numéro d'identification fiscal de ressortissant ou d'étranger aux États-Unis, en fonction de leur situation fiscale. Le sponsor ne sera pas tenu responsable de tout manquement à l'attribution de prix en rapport avec le concours résultant d'informations fiscales ou de paiement non exhaustives, inexactes ou caduques. Il est conseillé aux gagnants de consulter leur conseiller fiscal pour toute question concernant leur imposable dans le cadre du concours.

10. Conditions. EN PARTICIPANT, DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE ET SOUS RÉSERVE DES GARANTIES NON EXCLUSIVES (DÉFINIES CI-APRÈS), CHAQUE PARTICIPANT ET PARTICIPANT GAGNANT (OU POUR LES MINEURS/PERSONNES N'AYANT PAS ATTEINT L'ÂGE DE MAJORITÉ DANS LE LIEU DE RÉSIDENCE DU PARTICIPANT/PARTICIPANT GAGNANT, LE PARENT OU TUTEUR LÉGAL DU PARTICIPANT/PARTICIPANT GAGNANT EN SON NOM) ACCEPTE D'EXONÉRER ET DE DÉGAGER LE SPONSOR, SES PARTENAIRES PROMOTIONNELS, TWITTER, INSTAGRAM ET LEURS AGENCES DE PUBLICITÉ ET PROMOTION, FOURNISSEURS DE CONTENU, PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS DE CONTENU, ET CHACUNE DE LEURS SOCIÉTÉS PARENTES RESPECTIVES, SUCCURSALES, FILIALES, PARTENAIRES, REPRÉSENTANTS, AGENTS, SUCCESSIONNAIRES, EMPLOYÉS, AGENTS ET DIRECTEURS (COLLECTIVEMENT « ENTITÉS EXONÉRÉES ») DE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LA PERTE, LE PRÉJUDICE, LES DOMMAGES, LA BLESSURE, LE COÛT OU QUELCONQUE DÉPENSE INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES AUX BIENS, LES DOMMAGES CORPORELS ET/OU LA MORT POUVANT SURVENIR EN LIEN AVEC, POUR LA PRÉPARATION DE, LE DÉPLACEMENT VERS OU LA PARTICIPATION AU CONCOURS, OU LA POSSESSION, L'ACCEPTATION ET/OU L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION D'UN PRIX OU D'UNE PARTICIPATION À TOUTE ACTIVITÉ LIÉE AU CONCOURS, ET POUR TOUTE RÉCLAMATION FONDÉE SUR LES DROITS DE PUBLICITÉ, LA DIFFAMATION, L'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, LA VIOLATION DE DROIT D'AUTEUR, LA VIOLATION DE MARQUE DÉPOSÉE OU TOUT AUTRE MOTIF EN LIEN AVEC LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. La participation au concours et l'acceptation d'un prix constituent l'autorisation par chacun des participants gagnants que le sponsor utilise son nom, adresse (ville et état/province/territoire), portrait, photographie, image, voix, informations biographiques et/ou toute déclaration faite par chaque participant gagnant concernant le concours ou le sponsor, à des fins publicitaires et promotionnelles sans préavis ou compensation supplémentaire, sauf si cela est interdit par la loi. Les participants ne respectant pas ce règlement officiel ou essayant de perturber le concours de quelque manière que ce soit seront disqualifiés. Les participants reconnaissent et acceptent que leur participation à ce concours n'est pas et ne crée aucune relation confidentielle, fiduciaire, d'emploi, d'agence ou autre entre le participant et le sponsor. Sous réserve des garanties non exclusives, le sponsor n'est pas responsable si le concours ne peut avoir lieu ou si un prix ne peut être attribué en raison d'un événement indépendant de son contrôle, y compris mais sans s'y limiter, des annulations, retards ou interruptions de voyage en raison de cas de force majeure, actes de guerre, terrorisme ou d'autorités gouvernementales ou militaires (étrangères ou nationales), d'épidémie ou autre risque de santé publique, catastrophes naturelles, intempéries ou conflit de travail ou grève.

11. Conditions supplémentaires. Toute autre tentative de participation différente de celles établies ci-dessus est interdite ; aucun moyen de participation automatique, programmé, robotique ou autre n'est autorisé. Dans la mesure autorisée par la loi applicable et selon les garanties non exclusives, le sponsor, ses affiliés, partenaires et agences de promotion et publicité ne sont pas responsables des dysfonctionnements, erreurs ou défaillances techniques, de matériel, logiciel, téléphone ou communication de toute sorte, de perte de connexion ou de réseau non disponible, de disponibilité du site Web, d'Internet ou FAI, d'intervention humaine non autorisée, d'encombrement du trafic, de la saisie incomplète ou inexacte des informations liées à la participation (peu importe le motif) ou de transmissions

informatiques échouées, incomplètes, tronquées, mélangées ou retardées, qui pourraient limiter la capacité à participer au concours, y compris tout préjudice ou dommage à l'ordinateur du participant ou de toute autre personne en lien avec la participation au concours ou utilisé pour le téléchargement du matériel du concours. Le sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier, de prolonger ou de suspendre le concours si (à sa seule discrétion) un virus, un bug, une intervention humaine non autorisée, une fraude ou toute autre cause indépendante de son contrôle corrompait ou affectait l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement correct du concours et/ou du fait de toute loi, réglementation, décret ou directive applicable. Dans un tel cas, le sponsor peut choisir les participants gagnants parmi toutes les participations admissibles reçues avant et/ou après (si approprié) la mesure prise par le sponsor. Si le sponsor décide d'annuler ou de modifier le concours conformément à ce règlement officiel, il devra publier un avis de cette annulation ou modification sur sa page Twitter et sa page Instagram. Le sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout individu qu'il jugerait, à sa seule discrétion, comme altérant le processus de participation ou le fonctionnement du concours ou du site Web. Le sponsor peut interdire à un participant de participer au concours ou de gagner un prix s'il détermine, à sa seule discrétion, que ce participant tente de discréditer le fonctionnement légitime du concours en fraudant, en piratant, en trompant ou en se livrant à toute autre pratique de jeu déloyale (dont l'utilisation de programmes de participation automatisée) ou visant à gêner, insulter, menacer ou harceler tout autre participant ou représentant du sponsor.

AVERTISSEMENT : TOUTE TENTATIVE D'UN PARTICIPANT VISANT À NUIRE À OU À COMPROMETTRE DÉLIBÉRÉMENT LE SITE WEB OU LE FONCTIONNEMENT LÉGITIME DU CONCOURS PEUT CONSTITUER UNE INFRACTION À LA LÉGISLATION PÉNALE ET CIVILE, ET SI UN TEL CAS SE PRÉSENTAIT, LE SPONSOR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER ET D'OBTENIR RÉPARATION CONTRE TOUTE PERSONNE DANS TOUTE LA MESURE PRÉVUE PAR LA LOI.

12. Limitation de responsabilité ; Exclusion de garanties. DANS TOUTE LA MESURE PRÉVUE PAR LA LOI, LES ENTITÉS EXONÉRÉES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE OU PERTE DE TOUTE SORTE, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS, DÉCOULANT DE VOTRE ACCÈS À ET DE VOTRE UTILISATION DE TOUT SITE WEB ASSOCIÉ AU CONCOURS, OU DU TÉLÉCHARGEMENT ET/OU DE L'IMPRESSION DU MATÉRIEL TÉLÉCHARGÉ DEPUIS LES SITES WEB ASSOCIÉS AU CONCOURS. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LE CONCOURS ET TOUS LES PRIX SONT FOURNIS « EN TANT QUE TELS » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON VIOLATION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS (a) L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES SUR LES DROITS STATUTAIRES APPLICABLES ; ET (b) LES LIMITES DE RESPONSABILITÉ D'UNE PARTIE CONTRACTANTE PAR RAPPORT AUX DOMMAGES OU À LA MORT CAUSÉS PAR SA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE. LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT DONC PAS DANS CERTAINS CAS. CETTE LIMITATION PEUT NE PAS ÊTRE APPLICABLE DANS TOUTES LES JURIDICTIONS ET PEUT DONC NE PAS ÊTRE APPLIQUÉE À TOUS LES PARTICIPANTS ADMISSIBLES. PAR AILLEURS, AUCUNE DISPOSITION DE CES CONDITIONS N'EXCLUT OU NE MODIFIE OU NE PRÉTEND LIMITER, EXCLURE OU MODIFIER TOUTE GARANTIE STATUTAIRE DU CONSOMMATEUR OU TOUTE CONDITION OU GARANTIE IMPLICITE, DONT L'EXCLUSION DE CE RÈGLEMENT OFFICIEL ENFREINDRAIT UN STATUT OU CAUSERAIT L'ANNULATION D'UNE PART DE CES CONDITIONS (« GARANTIES NON EXCLUSIVES »). CONSULTEZ VOS LOIS LOCALES POUR TOUTE RESTRICTION OU LIMITATION CONCERNANT CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS.

13. Conflits ; Droit applicable. Dans toute la mesure prévue par la loi, les parties renoncent à l'ensemble des droits à poursuivre toute action ou procédure initiée en rapport avec ce règlement officiel, y compris mais sans s'y limiter, avec le concours.

DANS TOUTE LA MESURE PRÉVUE PAR LA LOI, CE RÈGLEMENT OFFICIEL ET L'INTERPRÉTATION DE SES CONDITIONS SONT RÉGIS ET INTERPRÉTÉS CONFORMÉMENT AUX LOIS DE L'ÉTAT DE CAROLINE DU NORD, SANS ÉGARD AUX RÈGLES DE CONFLIT DE LOIS. Les parties se soumettent à et acceptent la juridiction exclusive de la Cour supérieure du Comté de Wake, en Caroline du Nord, ou, si une juridiction fédérale existe, aux États-Unis, au Tribunal fédéral de l'État de la Caroline du Nord. Les parties acceptent de ne pas utiliser la défense du forum non conveniens.

14. Utilisation des données. Les informations fournies par les participants ne seront utilisées que conformément à la politique de confidentialité du sponsor, disponible sur <https://www.epicgames.com/privacypolicy>.

15. Nom du gagnant/Liste des gagnants. Pour obtenir une liste des gagnants incluant le pays et/ou la ville et l'état/l'autre juridiction de résidence, si applicable, envoyez une enveloppe-réponse affranchie avec un port suffisant à : [Fortnite Zuri Tattoo Contest]-Winners List, Epic Games, Inc., 620 Crossroads Blvd, Cary, NC 27518, États-Unis. Les demandes doivent être reçues au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin du concours.

16. Sponsor. Epic Games, Inc., 620 Crossroads Blvd., Cary, North Carolina 27518, États-Unis.

Si une ou plusieurs dispositions de ce règlement officiel sont jugées invalides, illégales ou inapplicables, la validité, légalité et applicabilité des autres dispositions de ce règlement officiel ne sera pas affectée de quelque façon que ce soit.

CETTE PROMOTION N'EST NI SPONSORISÉE, NI APPROUVÉE OU ADMINISTRÉE PAR, NI ASSOCIÉE À TWITTER OU INSTAGRAM. VOUS FOURNISSEZ VOS INFORMATIONS AU SPONSOR ET NON À TWITTER OU INSTAGRAM.

Ce règlement officiel et toute modification au règlement officiel seront publiés en ligne à l'adresse : Page Twitter du sponsor et page Instagram du sponsor.